

Actions de revitalisation de centres-bourgs Les CAUE s'engagent auprès des collectivités territoriales

mai 2019, MAJ juillet 2019

Le CAUE de Lot-et-Garonne et « Ton bourg battant »

Le dispositif « Ton bourg battant » a bénéficié à 3 bourgs du département (Bazens, Cancon et Monbahus) à l'issue d'un appel à projet. Ils ont bénéficié d'un accompagnement du CAUE de Lot-et-Garonne depuis son lancement et tout au long de sa mise en œuvre (conseil, valorisation via des reportages vidéos, des publications, des journées d'échanges ou d'expositions itinérantes...). La concertation avec les habitants a animé l'ensemble de la démarche. **Des expérimentations ont été mises en œuvre à l'issue d'un diagnostic pluridisciplinaire** sur l'état du bâti, les opportunités existantes dans le foncier communal, la qualité d'usages de l'espace public, la potentiel patrimonial, culturel et paysager, les besoins en services et en commerces de proximité.

Le CAUE de l'Eure et vallées habitées : un programme de recherche-action

C'est dans le cadre d'un dispositif de recherche-action, encadré par le ministère de l'Environnement, et entouré de plusieurs partenaires universitaires que le CAUE a lancé en novembre 2016 l'appel à projets « Vallées habitées ». L'objectif est d'engager les bourgs des vallées euroises dans leur transition énergétique et écologique afin de revitaliser les territoires délaissés par la périurbanisation des grandes agglomérations normandes et de Paris. *Site de l'opération* : <https://vallees-habitees.fr/>

Trois territoires ont été sélectionnés en avril 2017. Après la rédaction de leurs cahiers des charges, ils ont sélectionné les professionnels qui les accompagneront en faisant émerger de nouvelles conceptions, de nouveaux modes de faire collectifs et innovants et ainsi permettre un développement économique, social, énergétique et environnemental renouvelé. Le CAUE est engagé pour 3 ans dans ce dispositif qui implique les territoires de vallées et les acteurs de l'aménagement du département.

Et une formation « jeu de rôles » : le CAUE de l'Eure organise des sessions de formation pour les élus et les agents des collectivités territoriales basées sur le jeu de rôle Urbax®. En 2012, le **CAUE 27** a en effet investi dans un outil de **formation** ludique et interactif, « **URBAX** », logiciel imaginé par l'économiste de l'aménagement Thierry Vilmin (cabinet d'études Logiville), et qui permet de simuler l'aménagement d'un bourg rural sur une mandature.

Le CAUE de l'Allier : la réhabilitation des centres-bourgs, l'option de la déconstruction

Dans le cadre de son cycle « Les Rencontres du CAUE » destiné aux élus et agents des collectivités, le CAUE de l'Allier a organisé notamment une rencontre sur « *Agir sur le bâti existant. La déconstruction, une démarche pour réhabiter les centres ?* ». Face aux logements vétustes voire insalubres, aux configurations de logements qui ne sont plus adaptées à la demande, et un nombre de logements comme de commerces en rez-de-chaussée vacants... **la déconstruction semble être devenue une démarche envisagée** qui offre de nouvelles possibilités : réduction de la vacance, agrandissement et reconfiguration des logements, nouvelles typologies d'habitats, dédensification du tissu urbain, création d'espaces ouverts, cheminements...).

Le CAUE de Meurthe-et-Moselle : centre-bourg et développement territorial

Le CAUE et la CCI organisent un cycle de plusieurs journées sur les centres-bourgs. En février 2019, une journée était organisée sur la revitalisation. Au programme notamment des réflexions engagées sur **les bonnes échelles d'intervention**. 120 personnes étaient réunies. La deuxième journée sera organisée en juin sur « Faire projet en milieu rural : spécificités et mutations ».

Sarthe et Mayenne : les CAUE conjuguent revitalisation et transition écologique

Le CAUE de la Sarthe, le CAUE de la Mayenne, l'association des maires de la Sarthe, l'association des maires de Mayenne et GRDF ont organisé un colloque sur « revitalisation et transition écologique ». Plusieurs cas pratiques et expérimentations ont été présentées et débattues. Les CAUE ont notamment mis en avant **l'approche transversale** mise en œuvre à l'échelle des espaces bâtis mais également des espaces de respiration, l'organisation des espaces publics et la place des commerces et services publics **dans un périmètre redéfini**.

Le CAUE des Pyrénées-Atlantiques : une soirée débat sur la revitalisation des centres-bourgs

En avril 2018, la revitalisation des centres-bourgs était au cœur des échanges de la soirée-débat proposée par le CAUE 64 dans le cadre de la célébration de ses 40 ans et son programme « Champs d'avenir ». Témoignages d'élus, techniciens, maîtres d'œuvre, animateurs et habitants, expériences exemplaires ou innovantes ont permis d'**identifier les facteurs clés du succès et les leviers mobilisables**.

Le CAUE de l'Isère : revitalisation et territoires d'observation

Face à la dévitalisation des centres-bourgs et des petits centres villes, le CAUE de l'Isère a développé depuis quelques années un accompagnement des collectivités pour mieux appréhender ce phénomène. **Six communes ont été choisies comme territoires d'observation**. Chaque commune a fait l'objet d'un diagnostic, basés sur des visites de terrain, des recherches bibliographiques et des entretiens individuels avec les maires. Des problématiques communes ont été identifiées ainsi que des **propositions d'actions transversales**.

Le CAUE du Maine-et-Loire établit un plan de référencement pour la revitalisation du centre-bourg d'Écouflant

Le CAUE du Maine-et-Loire assiste la municipalité d'Écouflant dans la revitalisation de son centre-bourg. Il l'a aidée à élaborer **un plan de référencement** en travaillant sur le renouvellement urbain de plusieurs îlots, sur l'accessibilité, le désenclavement et l'élaboration d'un programme architectural, urbain et paysagé des opérations.

Le CAUE a en outre produit un **dossier très complet** sur le sujet de la revitalisation des bourgs dans un numéro de sa revue « Imago » : « Faire revivre le cœur battant des bourgs », Imago n°65, juillet 2014

Le CAUE des Hautes-Alpes : des rencontres régulières pour mobiliser les collectivités territoriales

Le CAUE des Hautes-Alpes ponctue régulièrement son programme d'action avec des colloques destinés aux collectivités (élus et agents) et aux professionnels. Ainsi, en 2016, le colloque « Revitalisation des centres-bourgs » et le colloque « Revitalisation des centres-bourgs et la lutte contre l'habitat indigne » (une initiative de la préfète et confié au CAUE 05).

Le CAUE 05 se place ainsi en plateforme d'information et de référence pour les communes du département sur le sujet des centres-bourgs.

CAUE de la Côte d'Or : revitalisation via le logement

Le CAUE organise **un cycle de rendez-vous techniques sur le logement vacant en centre ville**, à destination des élus, des techniciens et des professionnels. L'enjeu est d'appréhender les bonnes échelles d'intervention pour faciliter l'émergence de projets, de mobiliser les bons leviers et mieux connaître les outils de mutation des centres-bourgs.

CAUE du Pas-de-Calais : du conseil au PLUI

Le CAUE du Pas-de-Calais travaille de longue date sur la revitalisation des centres-bourgs. Dès 2013, il s'engage avec le Parc naturel régional Caps et marais d'Opale dans la démarche « Habiter demain ». En 2014, il s'est investi dans le programme national et un appel à manifestation d'intérêt (AMI) en faveur de la revitalisation des centres-bourgs. Les conseils du CAUE en matière d'espaces publics, de prise en compte d'une friche urbaine, la question des liaisons douces et l'aménagement d'une aire de covoiturage ont alimenté la candidature de commune de Desvres., lauréate de cette AMI. **Ce travail a été repris dans le cadre d'une convention entre la communauté de communes et le CAUE afin d'alimenter la rédaction de son PLUI.**

CAUE du Puy-de-Dôme : un apport national et local

En juin 2014, les trois ministres du logement, de la décentralisation et des Outre-mer ont engagé un programme d'actions en faveur des centres-bourgs. Un appel à manifestation d'intérêt a été lancé pour accompagner de façon expérimentale la revitalisation de centres-bourgs dans toutes les régions. 300 dossiers ont été déposés dont 54 retenus. Au niveau local, la CAUE a conseillé la commune de Saint-Éloy-les-Mines. Il a apporté son expertise sur **les modalités d'acquisition de bâti par la commune, sur l'architecture, sur la recomposition du bâti et les espaces extérieurs**. Dans un contexte d'étalement urbain, le CAUE a proposé une réflexion approfondie sur les savoirs et solutions techniques pour rénover le bâti en centre-bourg et offrir une réelle alternative, concurrentielle, à la maison individuelle neuve.

CAUE de la Gironde : trois ans de travail sur les centres-bourgs

Le CAUE, le département de Gironde, les services de l'État et la région se sont engagés dans un travail de trois ans sur la reconquête des centres-bourgs fragilisés.

Ainsi pour la commune de Blaye, le CAUE a mené dans un premier temps une étude à visée exploratoire. L'objectif était de faire le point sur les actions réalisées, les dynamiques en cours et les sites de projet à explorer. Il a notamment procédé à la cartographie des gisements fonciers, élaboré une note programme et proposé un schéma de projets.

Revitalisation : se former avec la CAUE de la Vendée

Le CAUE de Vendée propose en juin 2019 **une formation sur « revitaliser son centre-bourg »**, à destination des élus. Au programme notamment : l'analyse du territoire, les outils d'urbanisme favorisant la revitalisation, la rédaction des éléments de programme

Reconquête des centres-bourgs : mobilisation des CAUE du massif central

En 2017, la conférence multi-acteurs en Massif central « Architectures – Paysages – Territoires » s'est tenue sur « La reconquête des centres-bourgs ». Mises en place dans le cadre de la convention entre le CGET et des CAUE en Massif centra*, ces rencontres annuelles regroupent le temps d'une journée les acteurs du cadre de vie et de l'aménagement pour échanger autour d'expériences, de pratiques et de démarches innovantes. 120 personnes étaient présentes pour assister à ce deuxième volet organisé à Decazeville.

**CAUE de l'Aveyron, de l'Ardèche, du Cantal, de l'Hérault, du Puy-de-Dôme, de Saône-et-Loire, de la Haute-Vienne*